

## COMPTE-RENDU

### Réunion de quartier Centre - Les Epinettes - Rue de Besançon

Lieu : Salle Morand

Rédacteur : Benjamin Mathiot

Date : Mercredi 04 décembre 2024

Heure : 20h

- **Présentation des statistiques Thelma**

Julie Verger, Directrice de la Communication et des Relations Publiques, présente les chiffres de l'application Thelma (ex-Tell My City) depuis le 26 mars 2021, date de lancement du projet à l'échelle de la ville :

- 2626 signalements
- 88% traités/terminés
- 2 signalements par jour en moyenne
- 492 utilisateurs actifs (hausse d'environ 80 utilisateurs par rapport à l'année 2023)
- 3 principales préoccupations
  - Voirie/circulation
  - Propreté
  - Éclairage / électricité

Focus sur ce quartier :

- 1 137 signalements ou sollicitations citoyennes
- 88% terminés
- Voirie et circulation en priorité

Monsieur le Maire incite à utiliser Thelma pour faire intervenir les services et invite également l'ensemble des Pontissaliens et Pontissaliennes à s'inscrire aux différents moyens de communication de la Ville de Pontarlier et de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (Sms info, newsletters, etc) afin de rester informé.

Plus d'informations sur Thelma : <https://www.ville-pontarlier.fr/page/vivre-a-pontarlier/vie-quotidienne-2/tell-my-city>

Plus d'informations sur les moyens de s'informer gratuitement : <https://www.ville-pontarlier.fr/page/votre-mairie/vous-informer/les-moyens-de-communication>

- **Signalements envoyés en amont de la réunion**

- **Signalement N°1 :**

- Pannes répétées et problèmes d'infrastructure dans notre quartier et notre ville. J'attire votre attention sur le problème récurrent qui affecte notre quartier (et d'autres je suppose), à savoir des pannes d'accès à internet fréquentes et souvent longues, et ce, indépendamment du fournisseur choisi. [...]
- Carrefour rue de Salins / rue Jules Ferry :
  - Rue de Salins, devant le salon de thé il n'y a plus de voie piétonne, elle est occupée par la terrasse. Entre les vélos et les trottinettes qui réclament légitimement leur voie cyclable parfois avec véhémence, le piéton n'est pas ou plus le bienvenu [...].
  - Rue Jules Ferry, encore devant le salon de thé, il y a deux panneaux « arrêt et stationnement interdits » sur des barrières empêchant de stationner sur le trottoir. [...] Pour autant le stationnement est anarchique [...]

- Réponse de Monsieur le Maire :

- La problématique de la fibre est nationale : la Ville relaye les remarques des Pontissaliens mais n'a aucun moyen d'intervenir auprès de l'opérateur. Une réunion sera organisée au 1<sup>er</sup> semestre 2025 avec Fournisseurs d'accès à internet (FAI) afin de faire un rappel notamment

sur les armoires laissées ouvertes, les connexions débranchées parfois pour brancher un nouveau client, etc.

- Le salon de thé a fait une demande d'occupation du domaine public, cela a été contrôlé, tant qu'ils ne dépassent la zone pour laquelle ils ont effectué la demande (et pour laquelle ils payent), ils ont le droit sur autorisation de la mairie (avec obligation de laisser 1m20 de passage sur le trottoir comme partout en France).
- Concernant le stationnement, le Commandant Debaene a pris connaissance des doléances et des contrôles seront effectués en concertation entre la Police Nationale et la Police Municipale.

- **Signalement N°2 :**

- Signalement spécifique sur le stationnement avec demande d'installation de barrières pour empêcher le stationnement sur le trottoir.
- 

- Réponse de Monsieur le Maire :

- La commande des barrières est faite et elles seront installées prochainement.

- **Signalement N°3**

- Je me permets de vous adresser à nouveau un courrier pour vous sensibiliser aux problèmes de stationnement que nous rencontrons au quotidien dans la rue du magasin [...]

- Réponse de Monsieur le Maire :

- Concernant ce point, le Commandant Debaene a pris connaissance des doléances et des contrôles seront effectués en concertation entre la Police Nationale et la Police Municipale.

- **Signalement N°4**

- Pour des raisons évidentes de vie privée et afin de conserver l'anonymat, nous n'entrerons pas dans les détails de cette doléance. La problématique est liée au logement social et l'adaptation de ces derniers aux Personnes à mobilité réduite (PMR).

- Réponse de Monsieur le Maire :

- Les informations données seront transmises au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Nous allons également travailler avec les bailleurs sociaux.

- **Signalement N°5 :**

- Rue des Sarrons, nous souhaiterions solliciter toute votre attention sur les points ci-dessous.
  - Nous constatons l'absence de passage piétons dans cette rue et des risques avérés pour les piétons liés également à la vitesse excessive des véhicules motorisés empruntant la rue en ligne droite. Quand est-il prévu le re marquage du passage piétons unique de cette rue ? Pourrait-il être ajouté un autre sur la partie basse de la rue ...
  - Pourrait-il être installé des ralentisseurs pour limiter la vitesse des véhicules ? Des cas d'accidents de piétons renversés dans cette rue avérés.
  - La recrudescence de trafic routier nocturne génère du bruit après 20h00 Est ce qu'il serait svp possible d'ajouter des contrôles périodiques de vitesse, particulièrement en soirée.
  - Les habitants de la rue se plaignent dernièrement de l'augmentation de la saleté dans la rue (papiers et canettes sur les trottoirs...). Quelle est la fréquence de nettoyage dans cette rue ? Est-il possible d'intensifier la fréquence de nettoyage ou de signaler aux contrevenants selon les cas relevés... ?
  - L'éclairage dans la rue est sporadique et génère de l'insécurité pour les habitants et utilisateurs de la rue. Est-il prévu de revoir l'éclairage ce qui améliorera la sécurité piétons et

véhicules.

- Enfin cette rue donne directement sur la place emblématique de Pontarlier et nous paraît négligée dans les infrastructures de la ville et animations diverses. Est ce qu'il pourrait être ajouté des illuminations telles que l'on peut le voir dans d'autres rues donnant sur l'artère principale de la ville, en période de Noël...

- Réponse de Monsieur le Maire :

- Concernant la vitesse excessive, de nouveau le Commissariat est informé de ces éléments et des contrôles seront effectués.
- Concernant le passage piéton, M. Lanquetin Directeur de Voirie et des Espaces Publics ainsi que M. Grosjean, élu en charge de la circulation sont présents et notent ce point.
- Les plateaux ralentisseurs sont créateurs de nuisances sonores qui sont dérangeantes pour les habitants. C'est noté et ce sera débattu en commission.
- Concernant les contrôles, l'incivisme est présent partout. Nous pouvons accentuer les contrôles, mais nos moyens humains également sont limités (5 membres de la Police Municipale).
- Il est très complexe de verbaliser les contrevenants. Pour le nettoyage, il y a un passage des balayuses une fois par an, voire plus en centre-ville. Nous devons pour cela, par ailleurs, interdire le stationnement.
- D'ici 2026 tous les candélabres de la ville auront été changés. Le choix de la Ville a été de ne pas éteindre complètement l'éclairage public, mais d'en modifier l'intensité selon les besoins grâce à ce nouvel éclairage mis en place.
- Non, nous n'illuminerons pas toutes les rues de la ville.

- **Signalement N°6 :**

- Concernant le futur Centre Nautique

- Estimatif prévisionnel du nombre de jours par an, les toboggans extérieurs seront utilisables or neige, températures, pluie, ...

- Estimatif prévisionnel du budget de fonctionnement Budget municipal (effectif et fournitures (énergie, ...)) et sous-traitant :

- Partie Piscine
- Partie Espace et Activité extérieurs
- Partie "loisir"
- Estimatif prévisionnel des entrées :
  - scolaire
  - club
  - public
  - autre

- Réponse de Monsieur le Maire :

- Le Centre Aquatique est un projet de la Communauté de Communes et non pas de la Ville. Il sera donc financé par tous les habitants de la CCGP et pas seulement par les Pontissaliens comme c'est le cas pour la piscine Cuynet actuellement. Le Centre Aquatique va permettre beaucoup d'économies d'énergie allant jusqu'à -85%. Nous allons économiser également l'eau en tant que ressource. Des études de fonctionnement ont bien été réalisées. Pour en savoir plus sur le Centre Aquatique, consulter la partie N°3 de ce compte-rendu (informations générales).

- **Signalement N°7 :**

- À la veille de changer les jours de ramassage des ordures, les services techniques et les élus pourraient étudier pourquoi un dimanche vers 14H, on arrive à cette situation sous le soleil pontissalien et en cette période de fêtes sur deux sites de la ville poubelles bleues et jaunes

(Mairie et Auberge de jeunesse). On fait quoi quand on a un petit objet à mettre et qu'on a prévu d'aller au centre-ville et non de retourner chez soi ?

- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Les points d'apport volontaire (PAV) étaient totalement complets le week-end dernier. Si le PAV est complet, par civisme, on repart avec ses déchets. Le fait que les PAV soient complets en revanche est également inacceptable, le prestataire ne remplit pas sa part du marché.
- Réponse de Monsieur Ducatez, Directeur de la Gestion des Déchets :
  - 78% des points étaient remplis, nous l'avions anticipé grâce aux sondes en place. Au démarrage de la semaine, nous étions déjà à 40%. Le prestataire quant à lui était en sous-effectif et a subi une panne de véhicule.
- **Signalement N°8 :**
  - **Rue du Docteur Grenier**
  - Chaque automne les feuilles des tilleuls bouchent les grilles d'évacuation d'eau et en plus rendent glissante la descente des garages souterrains. Nous sollicitons une entreprise pour en effectuer le nettoyage chaque année mi-novembre [...]
  - Est-il possible d'utiliser le bac de compostage ou obtenir un bac spécifique avec clef ?
  - Vers les bacs de tri et compostage les tilleuls prennent de plus en plus d'ampleur. Est-ce qu'une taille peut être envisagée afin d'assurer la sécurité des passants ? Côté rue + parc (risque de tempête).
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Nous notons ce point concernant les feuilles, chaque année le nécessaire est fait à Pontarlier mais pour cette année 2024 le cas était spécifique car les feuilles étaient déjà tombées et la pluie est arrivée rapidement, rendant impossible notre intervention. En revanche si cela est du domaine privé, nous n'intervenons pas.
  - Concernant la taille des arbres, si cela est du domaine public, nous pouvons effectivement les tailler.
- **Informations générales**
- **Plan de Circulation et de Stationnement (PCS) :** rappel de la restitution publique du 24 septembre 2024.

Une nouvelle période de concertation s'ouvre en interne avec les différentes commissions mais également à l'externe avec les associations et particuliers qui souhaiteraient s'exprimer. Volonté politique que le Conseil Municipal présente le PCS début 2025.

2025 sera une année test : un exemple donné de la rue Junod qui passerait en sens unique du tennis à l'espace Pourny afin que la population priorise le passage par la RN 57. Aucun coût pour la Collectivité qui pourra tirer des conclusions de ces essais.

Plus d'informations : <https://www.ville-pontarlier.fr/articles/plan-de-circulation-et-de-stationnement>

- **Travaux de la RN 57 :** ces travaux ne sont plus un projet mais une opération dont le financement est acté. Les travaux de démolition débuteront avant la fin de l'année pour une durée prévue de 18 mois. Une coordination globale avec les autres travaux qui pourraient être effectués dans la même période est prévue. Rappel des travaux : doublement de la voie d'entrée de la Suisse vers la France (prolongement de la RD 437), création d'un rond-point à hauteur de l'embouchure, création d'une troisième voie depuis le toboggan des Rosiers jusqu'au rond-point Malraux, aménagements depuis le carrefour du pont St Claude jusqu'au carrefour de la gare (élargissement d'une troisième voie).

- **Centre aquatique** : Les appels d'offres (24 lots) sont lancés. Les réponses sont attendues pour fin janvier. Les travaux devraient donc démarrer au printemps 2025 pour une fin de travaux attendue au 1<sup>er</sup> semestre 2027. Il s'agit d'un projet majeur de près de 30 millions d'euros.

Plus d'informations : <https://www.grandpontarlier.fr/centre-aquatique/>

- **PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Habitat)** : mis en application depuis le 16 août. Les dossiers déposés sont donc désormais instruits au regard de ce PLUIH.

Plus d'informations : <https://www.grandpontarlier.fr/pluih-vote/>

- **TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives)** : première année où la TEOMI est perçue par la Collectivité. Un service a été mis en place pour répondre à vos questions : cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur ce service.

[En savoir plus sur la TEOMI](#)

[Créer un compte sur le portail en ligne](#) (pour connaître le nombre de levées effectuées par exemple).

La TEOMI intègre les rénovations et créations de nouveaux points d'apport volontaire. Il est également prévu la réhabilitation de la déchetterie pour une mise aux normes.

En cas de question, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier est à votre écoute du 1er septembre au 15 novembre 2024 selon les modalités suivantes :

- **portail web usager - TEOMI** : pour vous inscrire, connaître le nombre de vos levées, ...
- **par mail** : [teom-teomi@grandpontarlier.fr](mailto:teom-teomi@grandpontarlier.fr)
- **par téléphone**, de 8h30 à 12h, les lundis, les mercredis et les vendredis au 03 81 38 84 78
- **en permanence physique**, sur rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (22 Rue Pierre Déchanet) les lundis et les mercredis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h30.

Remplacement de 100% des Points d'apport volontaire grâce à la TEOMI, mais aussi réaménagement de la déchetterie (projet présenté au 1<sup>er</sup> trimestre 2025).

- **SDIE (Schéma Directeur Immobilier Énergétique)**

Les arbitrages concernant l'Ilot Lallemand (permis de démolir obtenu dernièrement avec un projet d'agora centrale, de médiathèque municipale, et des logements) et la maison Chevalier (projet public / privé avec un cahier des charges défini par la Ville), mais aussi la Chapelle des Castors, ou encore la maternelle Vannolles, seront présentés le 16 décembre dans le cadre du SDIE avec un vote en Conseil Municipal.

- **Le crématorium :**

Le crématorium de Pontarlier est un projet privé qui ne dépend pas de la Collectivité. La SPL est autonome dans ce projet, la CCGP, Arçon et Labergement-Sainte-Marie sont constitutives du capital de départ, la CCGP est également caution, mais la décision ne lui incombe pas. La SPL a réservé officiellement une parcelle aux Gravilliers (tranche 3).

Ce crématorium est prévu pour faire face à un besoin de plus en plus important, il rayonnerait de Maiche à Chapelle des Bois, de Valdahon à la frontière. La création est prévue pour juin 2026.

- **Questions en direct**

- Concernant la fibre, il y a un tas de fibre au pied d'un poteau en face de l'église st Pierre (rue Eugène Droz).
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Nous le notons et allons prendre contact avec les opérateurs.
- Il y a un réel problème de sécurité avec les trottinettes électriques et les piétons.
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Il y a déjà eu des opérations menées par la Police Municipale et la Police Nationale avec verbalisation. Nous avons également fait un travail de prévention à la sortie des collèges et lycées. Nous avons également communiqué afin de sensibiliser la population : [consulter le communiqué de presse](#)
- Sur le parking Arthur Bourdin, de nombreuses personnes stationnent du matin au soir. Les arbres sur ce parking ne sont plus taillés et deviennent trop imposants.
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - C'est une réflexion intégrée au PCS en élargissant les zones bleues. Cependant, nous devons prendre en compte que nous devons proposer des alternatives à ces problématiques.
  - Concernant la taille des arbres, nous notons le point. **Signalement Thelma N°2772 et N°2773.**
- Concernant le café rue de Salins, la terrasse est sur le trottoir (sur la partie piétonne), en tant que piéton je dois passer sur la partie cycliste. C'est dangereux ?
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - La partie cycliste est partagée avec les piétons, le vélo doit être maître de ses déplacements.
- L'aire des gens du voyage proche du site du futur Centre Aquatique va-t-elle être déplacée ?
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Oui, à terme cette dernière sera déplacée.
- Les arbres dans la rue montant au stade et descendant sur le Boulevard Pasteur sont problématiques
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Nous notons le point. **Signalement Thelma N° 2774.**
- Les grilles d'égout au-dessus de rue de la Gare sont bouchées.
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Nous avons fait réaliser les travaux en début d'année, si elles sont encore bouchées, nous notons le point pour aller vérifier. **Signalement Thelma N°2775.**
- Pourquoi une tranchée est creusée vers les Pélicans ? Cela fait 3 semaines et met les piétons dans une situation périlleuse.
- Réponse de Éric Lanquetin, Directeur de la Voirie et des Espaces Publics :
  - Il s'agit de travaux ENEDIS qui ont pris du retard, la Collectivité n'est pas responsable de ces travaux.
- La Rue de Besançon va-t-elle être refaite bientôt ?
- Réponse de Monsieur Chauvin, élu en charge de l'Urbanisme :
  - La rue de Besançon étant longue, elle ne sera en effet pas refaite sur un an. En 2025, à la suite des commissions et réflexions, nous souhaitons commencer par le côté de la place St Pierre. Nous allons également sécuriser, à l'aide de ralentisseurs, la voie du train qui sera faite en 2025, le carrefour vers Toussaint Louverture, mais aussi prévoir des élargissements et des rétrécissements de chaussée selon les endroits.

- La rue des Sarrons n'est pas propre (déjections canines), pourrions-nous envisager des panneaux pour rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser ?
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Il s'agit de la règle, en effet mettre un panneau n'est donc pas nécessaire pour rappeler l'interdiction. Il s'agit d'un manque de civisme.
- Dans la rue des Abattoirs, l'enrobé de la route ne touche plus les entrées de places de parking avec des nids de poule qui se sont formés.
- Réponse de Julien Lambert, Technicien voirie et réseaux secs :
  - Nous allons faire un traitement provisoire sur le trottoir (il faut un temps sec), en attendant des travaux plus conséquents en 2025 (la rue des Abattoirs sera intégralement refaite).
- Peut-on utiliser le bac de compostage pour mettre des feuilles ?
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Non, ces bacs sont utilisés les épluchures par exemple. Les feuilles sont considérées comme déchets verts et donc à jeter à la déchetterie.
- Dans la rue de la République, côté pair des trottoirs ont été refaits. Cependant, de nouveau des véhicules se garent.
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Il s'agit de nouveau d'un non-respect du code de la route. Les policiers municipaux verbalisent en conséquence et avec discernement.
- Dans la rue Vannolles, même en mettant des barrières, certains les retirent pour pouvoir se stationner.
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Il faut téléphoner à la Police Municipale afin de faire connaître cette situation.
- Dans le Parc Clémenceau, des adolescents jouent et démontent des pavés.
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Nous notons ce point. **Signalement Thelma N°2776.**
- Quand les travaux de la Porte St Pierre s'achèveront ?
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Les travaux se font en 3 phases et se termineront dans un an.
- Combien de sites de compostage collectifs sont prévus ?
- Réponse de Monsieur le Maire :
  - Une centaine de foyers se sont déjà inscrits. À terme, 17 sites sont prévus. Pour vous inscrire, il faut vous rendre auprès de Préval.

Pour en savoir plus : <https://actu.ville-pontarlier.fr/biodechets-adoptez-le-compost/>